

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DE LA COMMUNE DE
MONTAGNAC-MONTPEZAT**

SEANCE DU 30 JANVIER 2017

L'an **deux mille dix-sept** et le **trente** du mois de **janvier** à **17 heures**,

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTAGNAC-MONTPEZAT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur François GRECO, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **23 janvier 2017**.

Date d'affichage : **23 janvier 2017**.

Etaient présents : Mme Martine GRECO –

MM. Bernard BATIFOULIER - Francis GRAÖ – Antoine PES – Serge VASELLI –

Etaient absents : MM. Henri COSENZA – Lionel VOGEL -

Absents représentés :

M. Denis MALOSSANE, donne pouvoir à Mme Martine GRECO –

M. Armel AÏTA, donne pouvoir à M. François GRECO -

Secrétaire de séance : Mme Martine GRECO –

DELIBERATION N° 2017/03 Pour : 08 Contre : 00 Abstention : 00

**OBJET : TARIFS COMMUNAUX POUR LE CENTRE DE LOISIRS SANS
HEBERGEMENT « LA RABASSIERE »**

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents que le centre de loisirs sans hébergement « La Rabassière » est ouvert depuis le 06 juillet 2015.

Il ajoute qu'en juillet et décembre 2015 (délibérations N° 2015/45 et 2015/75) le conseil municipal avait fixé les tarifs pour l'accueil de loisirs des mercredis, des vacances scolaires et du service de garderie.

Monsieur le Maire propose de compléter les tarifs ainsi qu'il suit :

Pour le centre de loisirs :

- Application d'un demi-tarif pour l'accueil du mercredi après-midi pendant les temps scolaires ;

Pour les activités du club ados du centre de loisirs :

- Piscine, cinéma, musée, cirque, théâtre, spectacle : 4 € ;
- Bowling, karting, lasergame, accrobranche, activités nautiques, kayak, paddle, canoë, activité neige ski luge, parc à thèmes : 12 € ;
- Atelier graf, rando VTT : 2 € ;
- Soirées : 5 € ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **COMPLETE** les tarifs communaux, pour le centre de loisirs « La Rabassière » comme suit :

Pour le centre de loisirs : Application d'un demi-tarif pour l'accueil du mercredi après-midi pendant les temps scolaires ;

Pour les activités du club ados du centre de loisirs :

Piscine, cinéma, musée, cirque, théâtre, spectacle : 4 €

Bowling, karting, lasergame, accrobranche, activités nautiques, kayak, paddle, canoë, activité neige ski luge, parc à thèmes : 12 €

Atelier graf, rando VTT : 2 €

Soirées : 5 €

- **AUTORISE** le régisseur de la régie « centre de loisirs » à encaisser ces tarifs ;
- **DIT** que ces tarifs seront inscrits dans le règlement intérieur du centre de loisirs sans hébergement « La Rabassière ».

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire
François GRECO